

# RÈGLES DE CHEMINEMENT

## MAÎTRISE EN ÉCONOMIQUE

### ÉSG / UQAM

Tous les étudiants sont invités à visiter le lien intitulé :  
<http://www.rentree.uqam.ca/>

*Dans ce document, vous trouverez les informations utiles à votre cheminement dans la maîtrise. Il est primordial d'en prendre connaissance !*

#### Sommaire du document

#### 1. Informations administratives et liens utiles

- 1.1. Rendez-vous et information
- 1.2. Adresse électronique *courrier.uqam.ca* et coordonnées (adresse, téléphone)
- 1.3. Bureau de travail
- 1.4. Inscription et frais de scolarité
- 1.5. Cours de révision
- 1.6. Monitorat
- 1.7. Marché de l'emploi
- 1.8. Autres liens utiles

#### 2. Scolarité du programme et rédaction du mémoire

- 2.1. Description de la scolarité du programme
- 2.2. Séminaire de recherche (ECO7020)
- 2.3. Choix de la direction d'un sujet de recherche et approbation éthique
- 2.4. Rédaction du mémoire
- 2.5. Prolongations

#### 3. Conditions du maintien dans le programme

#### 4. Présence aux séminaires départementaux et aux séminaires internes

#### 5. Financement

#### 6. Dépôt du mémoire

## 1. Informations administratives et liens utiles

### 1.1. Rendez-vous et information

Nous vous rappelons que nous sommes disponibles en tout temps pour répondre à vos questions. Il est primordial de communiquer avec la direction des programmes dès qu'un problème apparaît afin de trouver au plus vite un moyen d'y remédier.

Le Secrétariat des programmes d'études avancées en économique (DS-5450) est ouvert du LUNDI au JEUDI : 8 h 00 à midi et 13 h 15 à 16 h 00 et il est fermé tous les vendredis.

Pour rencontrer le directeur des programmes, il est suggéré de prendre rendez-vous auprès du Secrétariat, par téléphone, 514 987-8362 ou par courriel [boisselle.martine@uqam.ca](mailto:boisselle.martine@uqam.ca)

### 1.2. Adresse électronique *courrier.uqam.ca* et coordonnées (adresse, téléphone)

Dès que votre première inscription aura été validée par l'assistante à la gestion des programmes, il est très important d'activer votre adresse électronique de l'UQAM via le site Internet : <http://www.uqam.ca>. Cette adresse constitue la courroie de transmission pour rejoindre les étudiants.

Cliquer sur *Étudiants*, ensuite sur *Mon courriel UQAM* et suivre la procédure. Pour cette opération, vous aurez besoin de votre CODE PERMANENT et NIP.

Lorsque votre adresse électronique sera activée, merci de faire parvenir un courriel à : [boisselle.martine@uqam.ca](mailto:boisselle.martine@uqam.ca).

En cas de changement d'adresse ou de numéro de téléphone, vous devez faire le changement dans votre portail étudiant, **ET** en informer le Secrétariat des études avancées (l'information n'est pas transmise automatiquement). Pour mettre à jour vos coordonnées, cliquer sur <http://www.uqam.ca>, ensuite sur *Étudiants* et sur *Coordonnées personnelles*.

### 1.3. Bureau de travail

Le Département des sciences économiques dispose de quelques bureaux de travail pour les étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles. Ils sont prévus pour l'étude ou pour le travail individuel. *Le Département se réserve le droit de retirer un bureau à toute personne qui ne l'utilise pas de façon régulière et respectueuse.* Merci de respecter les règles de bon sens, de bonne conduite, de respect d'autrui, mais aussi d'hygiène du local et personnelle. Prière de communiquer au secrétariat pour inscrire votre nom sur la liste d'attente.

#### 1.4. Inscription et frais de scolarité

Les étudiants doivent obligatoirement s'inscrire à chacun des trimestres, pendant toute la durée du programme et payer les frais de scolarité reliés à l'inscription. Les informations sur les droits de scolarité et autres frais sont disponibles à l'adresse suivante : <https://etudier.uqam.ca/cout-bourses> Veuillez noter que dorénavant, l'Université prélève des frais supplémentaires de 50 \$ pour tout retard à l'inscription. Il est donc très important de respecter les dates d'échéance fixées par l'Université.

À compter de la deuxième inscription, les étudiants doivent s'inscrire en ligne en respectant les dates prévues par l'Université. Un défaut d'inscription mène à l'exclusion du programme.

#### 1.5. Cours de révision

À la fin du mois d'août, des cours de révision de mathématique (optimisation, algèbre linéaire, systèmes dynamiques, etc.), de statistiques (distributions de probabilité, inférence statistique et tests d'hypothèse, etc.) et de préparation aux logiciels utilisés en cours (Stata, Eviews, MatLab) ainsi que la manière d'y accéder via le laboratoire virtuel de l'ESG-UQAM (<https://virtuel.esg.uqam.ca>), sont offerts gratuitement par le Département des sciences économiques. Ces cours, d'une durée de 9 à 12 heures chacun, sont fortement conseillés à tous les nouveaux étudiants du programme.

#### 1.6. Monitorat

Des périodes de monitorat sont prévues. Les heures et locaux seront transmis aux étudiants en début de trimestre. Les auxiliaires embauchés seront présents pour répondre aux questions des étudiants de propédeutique et de première année de maîtrise.

#### 1.7. Marché de l'emploi

Les étudiants en dernière année de programme et dont le mémoire est sur le point d'être déposé, peuvent poser leur candidature à différents organismes public ou privé (*Ministères provinciaux et fédéraux, Banque du Canada, organismes privés ...*) Des rencontres annuelles pour le recrutement universitaire ont généralement lieu à l'automne. Il est à noter que certains employeurs pourront demander d'avoir suivi certains cours du programme comme préalable. Il faut donc s'intéresser à ces critères assez tôt dans votre cheminement.

#### 1.8. Autres liens utiles

Les étudiant(e)s peuvent s'informer sur les activités du Département, <http://economie.esg.uqam.ca>. Ils pourront y trouver les dates des séminaires. Nous vous conseillons de naviguer sur tous les onglets pour y trouver des informations, comme par exemple : <https://economie.esg.uqam.ca/vie-etudiante/>, LateX, les règles de mises en forme du mémoire.

## 2. Scolarité du programme et rédaction du mémoire

### 2.1. Scolarité du programme

Le programme de maîtrise est composé de sept cours (21 crédits) et d'un mémoire (24 crédits) pour un total de 45 crédits. La durée normale du programme est de 2 ans à temps complet et de 4 ans à temps partiel. Les prolongations éventuelles ne sont pas automatiques. Elles devront être autorisées par la direction de recherche et la direction de programme.

La moyenne requise pour demeurer dans le programme est de 2.7/4.3. Une moyenne inférieure mène à des exigences particulières ou à l'exclusion du programme. *Une moyenne cumulative d'au moins 3.7/4.3 est un atout important pour les différents concours de bourses.*

Pendant la scolarité du programme, un étudiant à temps complet doit s'inscrire à un minimum de trois cours par trimestre. *Un étudiant qui souhaite s'inscrire à moins de trois cours passera à temps partiel.* Il n'y a pas de maximum au nombre de cours autorisés par trimestre.

Tous les cours du programme ne sont offerts qu'une seule fois par année. Les étudiants à temps partiel doivent s'inscrire aux cours obligatoires au début de leur programme.

### Inscription (*Cours de la scolarité – 21 crédits*)

#### CHEMINEMENT TYPIQUE à temps complet (programme #3424)

- *Début au trimestre d'automne\** :

AUTOMNE : ECO 7001, ECO 7036 et un cours à option

HIVER : ECO 7011 et deux cours à option

ÉTÉ : ECO 7020

- *Début au trimestre d'hiver\** :

#### SCÉNARIO A :

HIVER : ECO 7011 et deux cours à option

ÉTÉ : ECO 7020

AUTOMNE : ECO 7001, ECO 7036 et un cours à option

#### SCÉNARIO B :

HIVER : ECO 7011 et deux cours à option

ÉTÉ : Activité de recherche

AUTOMNE : ECO 7001, ECO 7036 et un cours à option

HIVER : Activité de recherche

ÉTÉ : ECO 7020

\* À la fin de la scolarité, l'étudiant s'inscrira en *Rédaction de mémoire*.

## 2.2. Séminaires de recherche

Le cours comporte deux présentations basées sur des textes écrits. La première présentation définit le sujet du mémoire et contient une revue de littérature préliminaire. La deuxième présentation contient une revue de littérature plus détaillée, une élaboration de la méthodologie qui sera utilisée (*estimation économétrique, simulation numérique, solution algébrique d'un modèle théorique, etc...*) dans le mémoire, et, le cas échéant, des résultats préliminaires.

Avant la première séance du cours, tous les étudiants doivent avoir choisi un sujet et une direction de recherche. Ce cours est offert seulement en été – (*début mai à mi-août*).

Pour assurer un suivi adéquat du progrès du travail de recherche par la direction de recherche, l'étudiant doit soumettre les deux textes à sa direction de recherche suffisamment tôt avant les présentations pour lui permettre de les lire et de donner ses commentaires.

## 2.3. Choix de la direction et d'un sujet de recherche et approbation éthique

L'étudiant admis dans un programme de maîtrise doit choisir un directeur et un sujet de recherche, avant la fin du deuxième trimestre. Il complète le formulaire « *Approbaton d'un travail de recherche de cycles supérieurs* », le fait signer par sa direction de recherche et le remet au Secrétariat des cycles supérieurs en économique. Tout changement de direction ou de sujet de recherche est soumis à la même procédure.

Un étudiant admis dans le programme #3524 (*concentration en économie financière*) doit rédiger un mémoire dont le sujet est en économie financière.

L'information pour les demandes d'approbation éthique se trouve à l'adresse suivante :

<https://recherche.esq.uqam.ca/approbation-ethique-pour-les-etudiants-aux-cycles-superieurs/>.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer au Vice-décanat à la recherche de l'ESG au poste # 7754.

## 2.4. Rédaction du mémoire

La rédaction du mémoire commence dès le premier trimestre et non à la fin de la scolarité. L'étudiant ne s'inscrira toutefois en *Rédaction de mémoire* qu'une fois les 7 cours de la scolarité du programme terminés.

## 2.5. Prolongations

Les prolongations ne sont pas automatiques. Elles sont exceptionnelles et doivent être autorisées par la direction de recherche de l'étudiant et la direction du programme. La demande de prolongation doit normalement être soumise un mois avant la fin du dernier trimestre marquant l'atteinte du délai maximal de la durée des études. Une prolongation entraîne automatiquement la fin de tout financement par le Département ou par le concours de bourses.

### 3. Conditions du maintien dans le programme

Il existe des conditions très strictes pour rester dans le programme de maîtrise. L'étudiant(e) doit maintenir une moyenne cumulative d'au moins 2.7 / 4.3 et cela *dès la première session de la première année*. Un étudiant dont la moyenne devient inférieure à 2.7 est exclu du programme. Deux échecs pendant la période de scolarité entraîne également une exclusion automatique du programme.

### 4. Présence aux séminaires départementaux et aux séminaires internes

Les séminaires de recherche font partie intégrante de la vie d'un département. Ils sont, pour un chercheur, un moyen de prendre connaissance de nouvelles recherches dans leur champ respectif, de rencontrer des personnes avec lesquelles ils sont susceptibles de collaborer dans le futur et d'acquérir de nouvelles connaissances dans d'autres champs de recherche qui pourraient les intéresser. Pour un département, les séminaires sont aussi une vitrine sur le monde académique et un moyen de se faire connaître. La présence des étudiants à ces séminaires démontre l'intérêt qu'ils portent à leurs études et indique aux invités l'importance accordée à la recherche. Ces facteurs augmentent de facto la réputation du programme. Bref, les étudiants de maîtrise sont fortement encouragés à assister aux séminaires.

Il existe une série de séminaires internes qui se déroulent les mercredis de 12 h 45 à 13 h 45 dans lesquels les professeurs présentent leurs travaux en cours. Il s'agit d'un excellent moyen de connaître les intérêts de recherche des professeurs afin de choisir un directeur. La liste des séminaires est disponible à l'adresse suivante : <https://economie.esg.ugam.ca/activites/seminaires-departementaux-internes/>.

### 5. Financement

Différents concours de bourses sont offerts: ESG<sup>3</sup>, CRSH, FRQSC, CIQSS, Fondation UQAM, bourses d'exemption des droits de scolarité supplémentaires pour étudiants étrangers. Afin de conserver ses droits à l'obtention d'une bourse offerte par l'ESG ou bien par le Département, l'étudiant(e) doit conserver une moyenne cumulative supérieure à 3.2 / 4.3, et cela dès la fin de la première session.

Il relève de la responsabilité de l'étudiant de préparer son dossier de candidature et de le déposer dans les dates prévues. Pour vous aider dans cette préparation, vous pouvez vous référer au site de l'ESG : <https://recherche.esg.ugam.ca/bourses/>, pour obtenir toutes les informations. Une rencontre avec la personne ressource à l'ESG est prévue lors de la séance d'accueil de l'automne.

Les étudiants peuvent également offrir leurs services au Département des sciences économiques comme auxiliaire d'enseignement pour de la correction, démonstration et surveillance d'examens (**Pour les postes de correction et de démonstration, il est obligatoire de poser votre candidature en ligne suite aux courriels envoyés en début de session**).

Pour la **surveillance d'examens**, un formulaire est disponible au secrétariat ou sur le site du Département des sciences économiques :

<https://economie.esq.ugam.ca/offres-demploi/>

## 6. Dépôt du mémoire

Bien qu'il n'y ait pas de normes concernant le nombre de pages d'un mémoire, nous suggérons que le document final (annexes comprises) ne devrait pas dépasser une centaine de pages. Le document doit également respecter le *Guide de présentation des mémoires et des thèses* disponible sur le site du Département tant pour la présentation que pour la qualité du français:

<https://economie.esq.ugam.ca/vie-etudiante/>

Il est nécessaire d'avoir obtenu l'autorisation de la direction de recherche pour le dépôt du mémoire. L'étudiant doit lui remettre une copie pour relecture avant le dépôt officiel (prévoir un minimum de quinze jours). La direction de recherche pourra ensuite soit autoriser le dépôt ou demander à l'étudiant de faire d'autres corrections ce qui l'obligera peut-être à se réinscrire et, si nécessaire, demander une prolongation.

En tout temps, vous pouvez passer au secrétariat pour des informations ou pour prendre un rendez-vous avec le directeur des programmes.

**Directeur des programmes d'études avancées :**

**Wilfried KOCH**

**Assistante à la gestion des programmes :**

**Martine BOISSELLE**

/mb septembre 2018

Y:\Maitrise\RÈGLES CHEMINEMENT - maîtrise\183\Règles de cheminement Maîtrise - septembre 2018.docx